IL NE SUFFIT PAS DE DENONCER L'ABANDON IL FAUT Y APPORTER DES SOLUTIONS C'EST CE QUE NOUS FAISONS

*** 0 ***

RAPPORT D'ACTIVITE de l'année 2014

Première Fondation française par son ancienneté, son importance et ses actions, la Fondation ASSISTANCE AUX ANIMAUX recueille, soigne et nourrit à longueur d'année des milliers d'animaux abandonnés de toutes espèces, de toutes races et de tous âges qui peuplent en permanence ses refuges dans l'attente de leur seconde chance.

Cette éthique s'inscrit dans la réalité puisque chacun peut venir sur place se rendre compte des conditions de bientraitance des animaux de la Fondation, d'autant qu'à cela, s'ajoute depuis toujours une morale de non-euthanasie qui la conduit, lorsque tous ses refuges sont complets, à recourir à des pensions payantes externes pour mettre les nouveaux animaux à l'abri dans l'attente des places qui se libèrent par le canal des adoptions.

C'est ainsi que **2038** chiens, chats, chevaux, NAC, oiseaux et animaux de ferme ont trouvé asile pour l'année 2014 dans les différents établissements d'Assistance aux Animaux.

Cette activité toute caritative qu'elle soit doit être encadrée par une gouvernance et des collaborateurs qui exercent leurs fonctions de la même manière que dans une PME, car professionnaliser une œuvre est la condition de sa survie.

Pour diriger une entreprise de cette importance, il ne suffit pas d'aimer les bêtes, mais de savoir lire un bilan, anticiper et budgéter ses actions, maîtriser la législation, l'informatique, contrôler les investissements....., tout cela nécessite à l'évidence les compétences de dirigeants qui ont fait leurs preuves et dont la formation ou l'expérience sont les garants de sa réussite.

Sa gouvernance

Un **Conseil d'Administration** de 14 membres, dont 4 grands ministères de tutelle et 10 administrateurs choisis pour leur engagement et leurs compétences dans le domaine de la protection animale, définit les grandes orientations de l'activité et en contrôle les résultats.

Ses équipes motivées

Ce sont **110 collaborateurs** qui travaillent au quotidien aux côtés de **350 bénévoles** pour accueillir, soigner, nourrir, sociabiliser les animaux traumatisés dont personne ne voulait plus.

Soigneurs, animaliers enquêteurs, chauffeurs, vétérinaires, assistants et administratifs concourent dans ses **19 établissements** répartis dans plusieurs départements à protéger cette population si fragile des animaux maltraités.

Leurs rémunérations sont toujours corrélées aux indicateurs officiels de l'INSEE* selon les fonctions exercées, les responsabilités, l'expérience, la formation, et il faut souligner que les salaires des dirigeants sont inférieurs de près de la moitié aux indicateurs de l'INSEE car la Fondation reste une œuvre caritative et n'effectue aucune redistribution de bénéfices à qui que se soit, sous quelque forme que ce soit.

Dans ce cadre, elle nécessite néanmoins la gestion professionnelle d'un dirigeant d'entreprise car on ne peut abandonner une Fondation de plus de 100 salariés à l'amateurisme et à l'improvisation avec les risques qui en découlent.

Au quotidien viennent toujours en première ligne les soigneurs animaliers qui accueillent les animaux entrants victimes de sévices ou de blessures pour leur donner les premiers soins et, selon le degré d'importance, ce sont les vétérinaires libéraux les plus proches qui interviennent en urgence dans nos refuges.

Ainsi, les honoraires des vétérinaires extérieurs se sont élevés pour l'année 2014 à **396 156 €.**

Les indispensables dispensaires

Tout le monde ne peut pas payer les honoraires souvent élevés des cliniques vétérinaires privées. Or, ce sont précisément les plus pauvres qui ont le plus besoin de la présence et de l'affection d'un animal de compagnie, et qui souvent s'en occupent le mieux.

Pour ces animaux malades, dont les maîtres sont démunis, la Fondation a ouvert **5 dispensaires** (Paris-Bordeaux-Toulon-Marseille-Nice) afin d'éviter l'abandon ou l'euthanasie par manque d'argent.

Les dispensaires ont assuré en 1 an : **36 670** consultations, opérations et stérilisations de chien et de chats.

Une participation modeste, prévue par la Loi, est demandée à ceux qui le peuvent car les usagers des dispensaires sont des propriétaires comme les autres, ils ne demandent pas la charité, mais que l'on soigne leurs animaux dans la dignité et à des conditions acceptables pour les petits budgets. Toutefois, selon les régions, 10 à 30% des usagers ont été accueillis en totale gratuité dans nos Dispensaires, sur présentation d'un minimum de justificatifs.

Là encore, chacun peut venir constater de visu la matérialité et la qualité du **travail** de nos vétérinaires salariés.

Au-delà de cette assistance au Dispensaire, un budget d'aide pour ceux qui sont trop éloignés a permis de nourrir et secourir bien d'autres animaux malades ou blessés et de stériliser de nombreuses chattes pour un montant de **34 784** € versé aux vétérinaires libéraux.

D'autres aides ont été versées pour des actions spécifiques, notamment **5000** € pour la lutte contre les dérives et les abus de l'expérimentation sur l'animal vivant, ainsi que **5000**€ au centre de sauvegarde de la Faune sauvage de la Dame Blanche.

Les structures d'accueil : les refuges

Dans ces ruches bourdonnantes que sont les **refuges**, les animaliers s'activent tous les jours de l'année dans les centres ouverts par la Fondation où se matérialise sa principale activité.

Soucieux du confort moral des animaux, ces refuges ne sont pas ces longs bâtiments d'élevages industriels où les animaux sans stimuli aucuns deviennent fous de solitude. Bien au contraire, nos boxes et enclos sont disposés en un large cercle autour du bureau central afin que les animaux voient et s'intéressent aux va-et-vient des animaliers et à la vie de leur refuge.

Cet aspect psychologique est toujours sérieusement pris en compte afin, non seulement, d'offrir des conditions de vie acceptables mais aussi de maintenir un lien et de sociabiliser chiens et chats en vue d'une adoption réussie.

Le **rôle des bénévoles** est ici primordial ; approcher un chien transi de peur, lui parler, le rassurer, le promener quelques heures, permet de lui redonner confiance - caresser un chat craintif replié sur lui-même, l'amener à venir vers soi en ronronnant, sont des succès et des émotions que seuls connaissent nos bénévoles.

Dans tous les refuges de la Fondation, grâce à nos bénévoles, les chiens sortent chaque jour de leur enclos pour des promenades en laisse et les chats viennent se frotter sur les jambes de ceux et celles qui viennent leur offrir quelques heures de présence affectueuse.

Dans ces refuges, **715 chiens** sont entrés en « transit » vers l'adoption, mais aussi **531 chats, 70 chevaux, 722 animaux de ferme et d'innombrables NAC**, petits jouets ou souffre-douleur qui ont cessé de plaire.

La capacité journalière de chacun de nos **refuges** s'établit à :

- **200** à Villevaudé (Seine et Marne)
- 210 à Bellegarde (Gard)
- 249 à Pont St Esprit (Gard)
- **110** à Brignoles (Var)
- **60** à Toulon (Var)
- **40** à Cannes (Alpes Maritimes)
- **180** à Carros (Alpes Maritimes)
- **115** à Heugas (Landes)
- **350** à Versailles (Yvelines)
- **50** à Bailly (Yvelines) (chevaux)
- **350** à Bastelicaccia (Corse du Sud)
- **49** à Morainvilliers (Yvelines) en cours d'ouverture (chiens et chats)
- **105** à Ouerre (Eure et Loir)

auxquels s'ajoutent les pensions extérieures, les chatteries de nos **5** dispensaires et les chiens mascottes du siège administratif.

Tout ce petit monde attend chaque soir l'une des **1865** gamelles qui seront distribuées à chacun et que seuls les dons des amis des bêtes nous permettent de remplir et auxquelles s'ajoutent quelques tonnes de foin, les médicaments, la paille, les graines, etc. pour les autres espèces.

Les adoptions

Ce n'est qu'après de longues questions et discussions que les responsables des refuges confient un animal à un adoptant avec accord de visite sur place.

Pour les seuls chiens et chats, **1084 adoptions** ont été réalisées cette année, toutes suivies quelques temps après d'un contrôle sur place.

Contrôle bien souvent superflu tant les photos, les bonnes nouvelles et les visites nous arrivent au grand bonheur des animaliers qui avaient vu partir leurs protégés avec un pincement au cœur.

Les maisons de retraite

Vie de famille nombreuse et liberté sont l'apanage de nos maisons de retraite.

En effet, nous connaissons tous l'angoisse du devenir de nos petits compagnons quand nous viendrons à disparaître.

La Fondation ASSISTANCE AUX ANIMAUX, à l'image des pays anglo-saxons, permet de rendre son animal en quelque sorte héritier de son maître et de **lui assurer son avenir**. Selon les volontés testamentaires de leur propriétaire, les animaux confiés à Assistance aux Animaux sont adoptés définitivement par la Fondation dans ces havres de paix que sont les maisons de retraites.

Dans un cadre familial, en complète liberté, maison et jardin pour chiens, même chose pour chats, les animaux dont les maîtres ont disparu poursuivent leur vie dans des conditions décentes, des amitiés se lient, les inséparables restent ensemble et les plus vieux retrouvent souvent une nouvelle jeunesse grâce à leur liberté certainement, mais aussi au suivi médical sérieux qui leur est apporté.

La ferme éducative

Parce que les enfants d'aujourd'hui seront les responsables de demain, le sort des animaux sera en leur pouvoir.

Il est donc de la première importance de faire comprendre à ces jeunes que les animaux sont des êtres vivants, sensibles comme eux, et que, comme eux, ils connaissent la faim, la soif, la joie ou la peur.

Des enfants qui respectent la différence des êtres vivants quel que soit la forme sous laquelle ils viennent sur la terre seront les garants d'un monde meilleur.

Au contact des animaux qu'ils appellent par leur nom, ils renouent avec la nature les vraies valeurs de la vie et le respect de la diversité. Ils apprennent ainsi à « mieux les connaître pour mieux les comprendre, mieux les comprendre pour mieux les aimer, mieux les aimer pour mieux les protéger ».

833 enfants sont venus à la ferme vivre des instants d'exception avec les 300 animaux (moutons – chèvres – basse cour – vaches – cochons – ânes – lapins) pour des échanges d'affection dans le cadre de sorties scolaires, d'ateliers particuliers ou d'anniversaires intelligents.

Des manuels d'éducation humanitaire édités par la Fondation en 4 volumes sont également à la disposition des enseignants qui souhaitent inclure la protection des animaux dans leurs programmes.

Les sauvetages

Au-delà de l'activité développée dans ses propres établissements, la Fondation se porte aussi sur place **au secours des animaux** isolés maltraités dans le silence et l'indifférence de tous.

C'est ici qu'il faut insister sur le rôle fondamental des passants ou des voisins qui nous alertent sur les situations effroyables dans lesquelles meurent ou survivent des animaux résignés.

Il est indispensable que chacun nous aide à découvrir les misères cachées de ces chiens faméliques enchaînés à vie au fond d'un jardin, enfermés dans des caves sordides, ou battus par des fous ou la misérable cohorte de chats jetés à la rue qui se reproduisent par portées de chatons squelettiques aux yeux purulents, le museau rongé par le coryza, les ânes/chevaux/vaches mourants de faim entre leurs barbelés sous la neige les pattes embourbés dans la boue sans paille, ni abri, et qui tous ne doivent leur salut, lorsque nous n'arrivons pas trop tard, qu'aux enquêteurs de la Fondation.

439 enquêtes ont été ainsi effectuées en arrachant à leur sort les animaux qui ont eu la chance d'entrer dans nos refuges.

En outre, et depuis quelques temps, les services vétérinaires et la gendarmerie se mobilisent pour fermer des mouroirs (pseudo refuges, fermes sordides, éleveurs cruels ou maquignons) et font appel aux Fondations pour procéder au retrait des animaux.

Tous ensembles, nous intervenons et nos équipes sillonnent la France avec leurs camions pour arracher à leur souffrance des groupes d'animaux survivants au milieu des cadavres qui gisent dans ces camps de la mort.

986 chèvres, chevaux, vaches, ânes, chiens, chats ont pu être rapatriés et prendre un nouveau départ dans la vie. Ils sont à adopter.

Ces sauvetages, dont le nombre a doublé cette année, chacun en a pris connaissance par le lien que la Fondation entretient avec ses lecteurs dans **sa revue « La Voix des Bêtes »**. Très appréciée, elle augmente chaque année son tirage et suscite un très nombreux courrier que nous lisons avec intérêt, mais auquel nous regrettons de n'avoir parfois pas le temps matériel de répondre.

Tout cela nécessite d'importants moyens en hommes et en matériel, mais cette réalité de notre travail, sa visibilité, son efficacité et ses résultats ont suscité le soutien et la confiance de donateurs fidèles qui ont fait de la Fondation ASSISTANCE AUX ANIMAUX ce qu'elle est devenue aujourd'hui (+ 4 % encore cette année).

C'est grâce à eux que **chaque année, une nouvelle réalisation** voit accroître le nombre de nos structures, 2013 a été celle du Dispensaire de Bordeaux, 2014 celle du refuge des Yvelines souhaité par une testatrice dont le refuge porte son nom.

Car, si les dons vont directement chaque jour dans les gamelles des animaux, ce sont les legs seuls ou groupés qui permettent la construction de nouveaux refuges ou dispensaires qui eux aussi rappelleront le nom de leur bienfaiteur. Les legs dédiés ayant chacun leur propre compte bancaire.

Chaque participation est précieuse pour les bêtes : un box – une niche – un chauffage – un chalet – un véhicule et même un don modeste, car les petits ruisseaux font les grandes rivières, toutes contribuent à construire un environnement protecteur pour les animaux abandonnés et à préserver leur avenir.

Sans l'indispensable soutien de chacun, rien de tout cela n'aurait été possible, notre dévouement seul ne suffirait pas car nous ne pouvons leur donner que ce que 'on nous donne.

Leur avenir

Gouverner c'est prévoir, et les responsabilités qui sont les nôtres ne nous autorisent pas à faire vivre une Fondation au jour le jour.

C'est la raison pour laquelle, tout en maintenant un haut degré d'activité, il nous a paru nécessaire de constituer parallèlement une dotation **pour garantir la pérennité** de nos structures et dégager sur la durée des revenus annuels nécessaires à la poursuite de notre mission.

Il n'est un secret pour personne que les subsides versés aux œuvres caritatives sont par essence aléatoires et seule **une bonne gestion prévisionnelle** est la condition de la réussite de leur objet d'intérêt général.

A cet effet, certains biens immobiliers légués et non dédiés sont conservés afin de produire des revenus de loyers pour rester en cohérence avec l'activité affichée et assurer la viabilité financière de la Fondation.

C'est ainsi que bien après leur disparition des amis des bêtes continuent à soutenir la Fondation par une contribution permanente au bien-être des animaux.

Ce patrimoine garantissant la durabilité de la Fondation est la meilleure sécurité que nous pouvons offrir à nos animaux d'aujourd'hui et à ceux de demain.

Cette dotation est la leur, elle est nécessaire au fonctionnement de nos établissements dans la durée car **nous ne recevons aucune subvention de l'Etat**.

Nos projets

Continuer, bien sûr, intensément à **sauver les bêtes**, non pas par des vœux incantatoires, mais avec des plans d'action déjà engagés comme celui d'un **nouveau dispensaire** dans une maison léguée, ainsi que la **collaboration avec une équipe de chercheurs** qui travaillent sur la fabrication de la viande de substitution - seule solution opposable à l'horreur des abattoirs.

Votre confiance justifiée par la transparence

L'effectif important d'animaux qui transitent à la Fondation, les indispensables collaborateurs, le fonctionnement et la gestion de 19 établissements, nécessitent à l'évidence une comptabilité rigoureuse qui est assurée par un Cabinet d'expertise

comptable reconnu parmi les meilleurs de France (Cabinet DELOITTE) – lui-même contrôlé par le Cabinet de Commissariat aux Comptes (PRICE WATERHOUSE COOPERS) dont la réputation n'est plus à faire.

Tous deux sont les garants de **la régularité et de la transparence des comptes** pour que nous soyons tous fiers d'appartenir à la Fondation ASSISTANCE AUX ANIMAUX.

Le rapport d'audit et de vérification des comptes auxquels ils ont procédés a conduit à l'appréciation suivante : « Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice... Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier présentés au conseil d'Administration »

----- ° -----

J'y ajouterai pour ma part que 50 ans de bénévolat à la tête de la Fondation ASSISTANCE AUX ANIMAUX me permettent de témoigner de son éthique, du dévouement inlassable de ses collaborateurs, de l'intégrité de ses dirigeants, de la confiance de ses donateurs, et du bonheur apporté à des milliers d'animaux abandonnés.

Pour tout cela, j'adresse à chacun le témoignage de ma profonde et très sincère reconnaissance.

Arlette ALESSANDRI

Président de la Fondation Assistance aux Animaux